Image not found or type unknown

Denonciation de saisie-attribution

Par **Patrice TRENEY**, le **24/08/2018** à **12:39**

Bonjour Maître,
j'ai un acte de saisie-attribution pour le compte du RSI
pour une société que j'ai créé mais dont je n'ai jamais eu d'activité .Suite à certain problème financier je ne l'ai pas cloturé.L'huissier en charge nous a bloqué notre compte joint alors même que les rémunérations de mon épouse y sont versées sans en plus lui donner d'acte seul moi en ai eu. Pour parer au plus rapide j'ai fais un aquiessement dont un mois et demi après la somme est toujours bloquée en me renseignant sur le net j'ai vu que normalement le compte était insaisissable puis-je encore avoir un recours envers l'huissier qui me certifie qu'il peut sans problème saisir un compte-joint?
Merci d'avance pour votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés